



Septembre 2022 - Communiqué de presse

L'université de Bourgogne se place dans de nouvelles perspectives scientifiques et pédagogiques pour 2024

Jeudi 1^{er} septembre 2022, l'université de Bourgogne a réuni son conseil d'administration. L'un des points à l'ordre du jour portait sur l'avenir de la politique de site et de la place que doit y tenir l'université de Bourgogne (uB).

A l'issue d'un débat long de près d'une heure, le conseil a adopté par 21 voix pour, 1 contre et 6 abstentions la délibération suivante :

« En l'absence de validation par les tutelles étatiques de la proposition du double-siège social, au vu des difficultés stratégiques et structurelles rencontrées dans le cadre de la ComUE UBFC, l'université de Bourgogne mettra un terme à sa participation à la ComUE UBFC en tant que membre, à l'issue du contrat de site en cours, et s'engage dans la construction d'une nouvelle forme d'organisation de la politique de site, dans le respect des dispositions du Code de l'éducation, et en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Région Bourgogne-Franche-Comté ».

Pour rappel, il y a tout juste un an, et malgré la qualité scientifique reconnue du projet I-SITE, le jury international décidait l'arrêt de ce dernier. Au cours de ces derniers mois, nous avons tenté collectivement de trouver le chemin d'un rebond nécessaire. A cette fin, les pouvoirs publics avaient été sollicités dans la perspective que la ComUE UBFC soit dotée d'un double-siège social à Besançon et Dijon, garant d'un équilibre de développement sur le long terme entre les établissements membres ancrés sur un territoire régional très étendu.

Aujourd'hui, il nous a été signifié que le double-siège n'était juridiquement pas possible. Dans la perspective du prochain contrat de site qui débutera en 2024, l'université de Bourgogne s'attèlera à tracer une nouvelle trajectoire au service d'une ambition : celle de poursuivre son engagement pour le développement, le rayonnement et l'attractivité du site Bourgogne-Franche-Comté, avec tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche qui le souhaitent.

Le président et l'équipe de gouvernance de l'uB, qui tiendront une traditionnelle conférence de presse de rentrée vendredi 9 septembre, pourront revenir plus en détail sur cette décision.